

Soutenir les projets R&D et d'innovation structurants : U Pattu Innuvazione

ADEC

Présentation du dispositif

Le dispositif U Pattu Innuvazione vise à accélérer la démarche d'innovation et notamment dans les projets de R&D privés et d'innovation structurants.

Dans le cadre du dispositif U Pattu Innuvazione, 2 autres aides sont mobilisables :

- [une aide en phase de démarrage de l'innovation](#),
- [une aide en phase de développement de l'innovation](#).

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les PME installées en Corse et ayant leur activité principale (< à 250 personnes et un CA annuel < à 50 M€ ou bilan annuel < à 43 M€),

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Sont retenus :

- les projets de Recherche & Développement,
- l'investissement des infrastructures de recherche,
- les pôles d'innovation,
- l'innovation en faveur des PME,
- les projets en faveur de l'innovation de procédé et d'organisation.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide est octroyée par la Collectivité de Corse (CdC) et est plafonnée à 1 M €. Un cofinancement peut venir en complément de l'aide de la CdC.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Pour toute demande se rapprocher de [l'ADEC](#).

Critères complémentaires

- Effectif de moins de 250 salariés.
- Données supplémentaires
 - › Aides soumises au règlement
 - › Régime cadre exempté de notification n°SA.58995 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) pour la période 2014-2023

Organisme

ADEC

Agence de Développement Economique de la Corse

- **Siège**
Le Régent
1 avenue Eugène Macchini
20000 AJACCIO
Téléphone : 04 95 50 91 00
E-mail : contact@adec.corsica